



**CONCEPT DE MISE EN ŒUVRE**

Développement des communautés rurales (DCR)

**EPER** 

Entraide Protestante Suisse  
Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz

## Contenu

<b>1.</b>	<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2.</b>	<b>Contexte et cadre</b>	<b>4</b>
<b>3.</b>	<b>Position de l'EPER en matière de développement des communautés rurales</b>	<b>8</b>
3.1.	Le DCR dans la stratégie et les expériences de travail de l'EPER	8
3.2.	Définition du DCR à l'EPER	9
3.3.	Objectifs généraux, principes et approches de travail	11
<b>4.</b>	<b>Domaines d'engagement et priorités de mise en œuvre</b>	<b>15</b>
4.1.	Sécurité en matière de ressources et accès à ces dernières	16
4.2.	Production durable et sécurité alimentaire	19
4.3.	Création de valeur et accès aux marchés	22

## Impressum

**Texte :** Secteur étranger, Lead : chargé thématique développement rural

**Traduction :** Sandra Först

**Rédaction photos :** Ruedi Lüscher

**Graphisme :** Toni Bernet

Février 2012



# 1. Introduction

## **Pourquoi un concept de mise en œuvre ?**

Selon la stratégie 2008-2012 de l'EPER, le développement des communautés rurales (DCR) constitue, après la promotion de la paix et la résolution des conflits (PCT), le deuxième thème prioritaire des activités de l'œuvre d'entraide dans le domaine du développement et de la coopération. Avec l'aide humanitaire et la collaboration avec les Eglises, le DCR et la PCT constituent les piliers du travail de développement et coopération du secteur Etranger. Le présent document a pour objectif de présenter et d'illustrer les aspects suivants du DCR :

- la cohésion entre la vision et la mission de l'EPER et son travail en matière de DCR ;
- le travail effectué à ce jour par l'EPER en matière de sécurité alimentaire et de développement rural ;
- l'orientation et le cadre de référence pour les collaboratrices et les collaborateurs en lien avec la définition d'objectifs, de positions, de domaines de travail prioritaires et de principes.

Le présent document constitue un cadre contraignant pour les activités de projet en matière de DCR, ce aussi bien pour les collaboratrices et les collaborateurs des secteurs Suisse et Etranger de l'EPER que pour les personnes externes. Il sera remanié et adapté en fonction de l'évolution de la stratégie générale de l'EPER.





## 2. Contexte et cadre

En tant qu'organisation de développement ecclésiale et soutenant des projets sur quatre continents, l'EPER se doit d'observer en permanence le cadre global international en matière de développement et coopération, et de prendre part aux discussions et analyses y relatives. Les aspects ci-après illustrent certains éléments importants du contexte actuel en matière de DCR. Ils doivent ancrer le DCR dans le travail de développement et coopération, et contribuer à une meilleure compréhension de la stratégie de mise en œuvre du DCR.

Lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996 à Rome, les chefs de gouvernements présents se sont engagés à diminuer de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim. Cet engagement constitue l'un des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ancrés dans la Déclaration du Millénaire des Nations Unies. Aujourd'hui, 15 ans plus tard et 5 ans avant l'échéance du délai fixé, l'on ne peut être que désillusionné : bien que la production agricole à travers le monde soit plus élevée que jamais, le nombre de personnes souffrant de la faim n'a jamais été aussi important.<sup>1</sup> Selon les estimations de l'Organisation

---

1 En termes de calories, les paysans produisent aujourd'hui à travers le monde un tiers de plus que nécessaire pour nourrir l'ensemble de l'humanité. Au cours des 40 dernières années, la population mondiale a doublé pour atteindre quelque 6,6 milliards de personnes. Dans le même temps, la production agricole a été multipliée par environ 2,5. Toutefois, une part croissante de cette production ne sert plus à nourrir la population, mais à produire des agrocarburants et de la pâture pour les animaux.

pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim à travers le monde. Deux milliards de personnes sont en outre dénutris, une situation due chez les uns à un manque et chez les autres à un excédent de nourriture.

### **Pauvreté dans les zones rurales**

L'agriculture constitue l'activité principale et la base de subsistance de près de 2,5 milliards des 5,5 milliards de personnes vivant dans des pays en développement, ce qui en fait le secteur d'activité le plus important à l'échelle mondiale. Paradoxalement, trois quarts des personnes extrêmement démunies et près de 80% des personnes souffrant de la faim vivent en zone rurale. Ces chiffres attestent de l'importance que revêt la promotion de concepts de développement durables en zone rurale.<sup>2</sup>

Les personnes souffrant de la faim en zone rurale sont principalement des petits paysans et des paysans pratiquant une agriculture de subsistance, ainsi que des travailleurs agricoles sans terre et leurs familles.

Sur près d'un milliard de personnes vivant dans une pauvreté extrême, 70% sont des femmes. Près d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Et ces chiffres ne cessent d'augmenter. Les médias font régulièrement état de personnes souffrant de la faim parmi les victimes de sécheresses, de catastrophes naturelles, de guerres et de guerres civiles. Pourtant, ces cas ne représentent qu'une minorité des personnes touchées : la majorité silencieuse des personnes souffrant de la faim a en permanence trop peu à manger pour pouvoir mener une vie normale.<sup>3</sup>

Les parcelles que ces personnes exploitent sont trop petites et leurs méthodes d'agriculture souvent trop archaïques pour leur permettre de couvrir leurs propres besoins, sans même parler de produire des excédents. La principale victime de la spirale de la pauvreté est ainsi la population rurale traditionnelle. L'exemple des communautés d'éleveurs de bétail l'illustre bien : à travers le monde entier, celles-ci sont confrontées à la difficulté d'accéder aux pâtu-

---

2 Dans les zones rurales, les personnes souffrant de la faim sont généralement des petits paysans, des paysans pratiquant une agriculture de subsistance, des éleveurs, des pêcheurs, des cueilleurs, des travailleurs agricoles et des paysans sans terre. Ces personnes dépendent directement de l'exploitation des terres locales, mais elles ne jouissent pas d'une sécurité alimentaire durable. Dans la plupart des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, la faim et la pauvreté constituent donc avant tout une problématique d'autosuffisance alimentaire régionale. La faim est en premier lieu un problème rural, qui ne peut être réglé durablement que sur le plan local (Source : Wege aus der Hungerkrise, 2009, p. 3).

3 Entre 1970 et 2007, la part de la population souffrant de malnutrition a diminué dans la plupart des pays – rapidement dans un premier temps, puis de plus en plus lentement. Depuis le milieu des années nonante, le nombre absolu de ces personnes augmente à nouveau. Et, depuis l'explosion des prix sur le marché agricole mondial en 2007/2008, il en va de même de la part de la population que ces personnes représentent. Aujourd'hui, près d'une personne sur six souffre de la faim (Source : Wege aus der Hungerkrise, 2009, p. 3).

rages. Leur influence sur le plan politique est généralement faible, car elles vivent dispersées et dans des zones reculées.

Les réformes agraires et les formations en agriculture communautaire, qui permettraient d'augmenter les rendements et les revenus, restent rares. A cela s'ajoutent une politique agraire protectionniste des pays économiquement forts, ainsi qu'une politique agraire inefficace voire inexistante des gouvernements des pays du sud – autant d'éléments qui empêchent toute réduction de la pauvreté.

Autre élément négatif : la tendance claire, dans les discussions relatives aux droits de propriété intellectuelle (ADPIC), à l'augmentation du contrôle du savoir et des technologies, par exemple en matière de semences.

Dans les pays du sud, les concepts de développement qui dominant généralement sont orientés de manière unilatérale sur la promotion de modèles de production agroindustrielle axés sur les monocultures et l'exportation de produits agricoles – un objectif qui prévaut également dans les pays du nord. Or ce type de modèles favorise la concentration de la propriété foncière (« land grabbing ») et augmente la pression sur les ressources en eau, de plus en plus rares. Cette situation entraîne des conflits liés à l'eau et aux terres. Par ailleurs, la tendance croissante aux grandes monocultures pour la production d'agrocarburants engendre des problèmes de concurrence autour des terres arables entre producteurs d'agrocarburants et producteurs de denrées.

### **Atteinte aux droits humains et absence de volonté politique**

Le respect des droits humains (y compris des droits économiques, sociaux et culturels) joue un rôle central pour atteindre les objectifs du millénaire. Or, l'on constate dans ce domaine une discrimination permanente, en particulier des femmes et des filles, des populations indigènes et des minorités ethniques. Ces groupes sont régulièrement exclus des systèmes éducatifs.

Souvent, les personnes démunies et marginalisées n'ont pas accès à l'information. En outre, leurs chances d'être actives sur le plan politique et de participer véritablement aux prises de décisions politiques sont infimes. Les gouvernements ne les protègent pas lorsque leurs bases de subsistance sont menacées, et sont peu enclins à remplir leur obligation de rendre des comptes en matière de respect des droits humains. Ces divers éléments sapent les efforts de mise en œuvre rapide des objectifs du millénaire.

Les pays les plus touchés sont en grande partie régis, au niveau tant national que régional, par des gouvernements faibles, pour lesquels la lutte contre la faim ne constitue pas une priorité. La société civile pour sa part n'est souvent pas assez sensible à cette problématique, et ne dispose ni du degré d'organisation ni de la capacité à se faire entendre requis pour défendre ses intérêts.

L'amélioration de l'accès des plus pauvres aux ressources (terre, eau, crédits, formation) constitue une condition de base du développement. Malheureusement, les espoirs d'accès reposent souvent uniquement sur les forces régissant le marché. L'accès à l'eau potable et à l'eau traitée est réparti de manière aussi inéquitable que l'accès à la nourriture et à la terre. Les prétentions juridiques, comme le « droit à une nourriture adéquate », sont souvent éludées. Ces modèles n'offrent aucune perspective aux petits paysans dont le potentiel de production est jugé insuffisant ou qui ne sont pas propriétaires de la terre qu'ils exploitent. Cette situation a pour conséquence un exode rural croissant, lequel ne fait qu'accroître le problème de la faim dans les bidonvilles et les zones périphériques des grandes métropoles.

### **Conséquences du SIDA**

Le SIDA a été diagnostiqué pour la première fois en 1981. Plus de 20 ans après, le bilan est accablant : plus de 25 millions de personnes sont décédées de la maladie et plus de 33,2 millions de personnes sont séropositives (UNAIDS 2007). 95% des personnes touchées vivent dans des pays en développement. Dans les zones rurales, la maladie représente une menace plus importante que dans les villes. En valeur absolue, la majorité des personnes séropositives vit aujourd'hui en zones rurales. L'épidémie se propage à une vitesse alarmante jusque dans les villages les plus reculés, interrompt la production alimentaire, menace la base de subsistance des communautés rurales et entraîne une diminution de la main-d'œuvre, car elle touche avant tout la population économiquement active. En dépit de ces chiffres, nombre de chefs de gouvernements refusent obstinément d'admettre les conséquences du VIH/SIDA sur leurs populations et leurs sociétés.

### **Changement climatique**

Les conséquences négatives du changement climatique sont déjà perceptibles dans de nombreuses régions du monde. Dans le Rapport sur l'agriculture mondiale par exemple, il apparaît que la pénurie d'eau et la limitation dans le temps de l'eau disponible pour la production agricole s'aggraveront à l'avenir. Les catastrophes climatiques extrêmes, telles qu'inondations et sécheresses, devraient se multiplier et s'intensifier. Selon les experts de la FAO, la hausse des températures et la modification des schémas pluviaux entraîneront de nouvelles maladies et de nouveaux fléaux dévastateurs. Dans de nombreuses régions agricoles, la montée du niveau de la mer engendrera une salinisation des terres arables, avec pour conséquence un recul de la productivité agricole.





### 3. Position de l'EPER en matière de développement des communautés rurales

#### 3.1. Le DCR dans la stratégie et les expériences de travail de l'EPER

Dans la stratégie 2008–2012 de l'EPER, le texte suivant apparaît en page 15 :

« Développement des communautés rurales : l'EPER soutient les communautés rurales – également de manière spécifique des groupes de population dans les agglomérations urbaines – dans leurs efforts visant à s'autodéterminer et à assurer leur subsistance. Les projets de l'EPER tiennent compte des besoins des communautés de la façon la plus complète possible. Ils s'adaptent aux besoins particuliers et ils consistent par exemple à assurer une couverture alimentaire suffisante et équilibrée, à permettre l'accès aux ressources (terre, eau, etc.), à encourager la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et donc à promouvoir le revenu et l'autonomie économique en créant des possibilités de gain dans les secteurs de la production et des services. Le point de départ est la couverture des besoins fondamentaux que sont la nourriture et le logement. La plus grande autodétermination possible des communautés rurales est ambitionnée à moyen terme. »



L'élaboration de la stratégie générale de l'EPER en matière de DCR s'est fondée sur de nombreuses expériences de travail dans le domaine du développement rural. En voici quelques-unes :

- Le développement rural axé sur la petite agriculture constitue la solution à la crise alimentaire. En effet, l'augmentation de la production de denrées alimentaires permet d'améliorer l'autosubsistance et la couverture des besoins sur les marchés locaux.
- Lorsque les petits paysans disposent de suffisamment de terre, d'eau, de fonds, d'équipements et de connaissances techniques, ils produisent par unité de surface davantage que l'agriculture industrielle en termes de valeur nutritive, et ce généralement avec des apports externes moins importants, à des coûts inférieurs et en causant moins de dommages à l'environnement.
- Les stratégies de sécurité alimentaire et les approches de développement axées sur la pauvreté dans les régions rurales doivent être liées entre elles. En effet, la création d'emplois et de possibilités de revenus dans l'agriculture et dans le secteur tertiaire rural contribue à diminuer la pauvreté et à renforcer le pouvoir d'achat de la population. Si les agriculteurs savent comment augmenter leur rendement et accéder aux marchés, ils disposeront de davantage de revenus pour couvrir les frais de nourriture, de formation et de santé.
- Le constat ci-dessus ouvre de nouvelles perspectives pour les personnes démunies et prévient la migration forcée – généralement des hommes – vers les zones de concentration urbaine ou vers l'étranger.
- Pour être en mesure de mettre en oeuvre une approche de développement durable, les populations rurales doivent devenir des acteurs proactifs et affirmés de la société civile. Elles doivent s'engager pour subvenir à leurs besoins, revendiquer leurs droits de manière indépendante et influencer la conception des conditions-cadres juridiques et politiques.

### **3.2. Définition du DCR à l'EPER**

Dans le domaine du DCR, l'EPER jouit d'une longue tradition de collaboration avec ses partenaires locaux. Elle s'engage dans quelque 20 pays prioritaires sur quatre continents. La diversité culturelle, la pluralité des zones climatiques et des environnements naturels, ainsi que les différents niveaux sociaux de développement comptent parmi les principaux défis que l'EPER doit relever lors de la promotion de mesures adaptées au contexte. Voici quelques-uns des principaux aspects à prendre en compte :

### Caractéristiques des zones rurales

- Une densité démographique généralement moins élevée que dans les zones de concentration urbaine
- Une forte dépendance aux ressources naturelles pour assurer la subsistance et la sécurité alimentaire
- Une dominance de l'agriculture et des domaines afférents (de la production à la commercialisation)
- Des revenus à fortes fluctuations saisonnières
- Une absence d'infrastructures de base et de services publics
- Des marchés faibles et mal structurés
- Des normes et des systèmes de valeurs traditionnels, ainsi que des relations entre les sexes influençant les relations économiques et sociales
- Un manque d'intérêt des politiques
- Une participation et une intégration modestes des communautés rurales marginalisées dans les processus décisionnels nationaux
- Une absence de reconnaissance des fonctions et rôles clé de la femme dans le contexte de la production, de la reproduction et d'une vie sans violence
- Un accès insuffisant au savoir-faire, à l'éducation, à la formation et aux services médicaux

### Définition géographique des zones rurales

- Le terme « zone rurale » englobe les zones communément désignées comme **régions rurales**. Celles-ci sont souvent reculées.
- Ce terme inclut toutefois également les **centres urbains régionaux**. Ceux-ci représentent souvent pour les populations rurales des centres importants pour la commercialisation et l'échange de biens et de services (formation, santé, éducation, etc.), ainsi que des lieux d'échange social entre les populations rurales et urbaines. Les centres urbains régionaux abritent en outre généralement les services administratifs, raison pour laquelle ils jouent un rôle important pour l'observation et les négociations politiques, ainsi que les activités de lobbying et d'advocacy.

### Communautés rurales

Selon la stratégie de l'EPER, le travail de l'œuvre d'entraide vise principalement :

- les personnes privées de leurs droits ;

- les personnes appartenant à une minorité ;
- les femmes et les jeunes

Dans les zones rurales, le travail de l'EPER est axé sur :

- **les familles de petits paysans** : celles-ci exploitent leur propre parcelle ou des terrains loués ; les familles sans terre sont également prises en compte, tout comme les familles et les communautés qui ont été déplacées ou ont dû déménager à l'intérieur de leur propre pays à la suite de conflits violents ou de catastrophes naturelles.
- **les associations et coopératives paysannes** : celles-ci jouent un rôle central en participant au renforcement du développement organisationnel des communautés rurales et en aidant ces dernières à devenir des acteurs sociaux, politiques et économiques autonomes.
- **les fournisseurs de prestations en zones rurales** : les prestations non agricoles sont liées à une vaste palette de stratégies de survie pour générer des revenus pour les familles et les groupes dans les communautés rurales.
- **un large spectre de groupes de population traditionnels, tels que peuples indigènes, pêcheurs et communautés d'éleveurs de bétail et de cueilleurs** : leur subsistance repose souvent sur des pratiques agricoles collectives ou partiellement collectives. Les propriétés et les titres fonciers sont rares au sein de ces groupes. L'accès à la terre et à l'eau constitue donc une condition de base indispensable à tout développement rural.

### 3.3. Objectifs généraux, principes et approches de travail

#### Objectifs généraux

- Autonomie maximale et participation aux processus décisionnels politiques relatifs aux communautés rurales
- Diminution de la faim et de la pauvreté grâce à des mesures ciblées et à une approche de travail fondée sur les droits humains
- Garantie de prestations de base en zone rurale

Le développement rural tel que visé dans le cycle de développement des projets de l'EPER est orienté sur l'accès aux ressources, la production, la transformation et la commercialisation, ainsi que le transfert de savoir. Selon la conception de l'EPER, un modèle de développement ne doit pas exclusivement reposer sur la promotion de la création de valeur monétaire. Il doit bien plus aider les communautés rurales à devenir le plus autonomes possible. C'est pourquoi



l'EPER applique une approche globale. Celle-ci prend en compte l'ensemble des aspects du développement et de la coopération, et accorde une importance particulière au renforcement de mesures adaptées aux groupes-cibles, visant à lutter contre la faim et la pauvreté et reposant sur une approche fondée sur les droits humains. Parallèlement, le concept de DCR de l'EPER accorde une large place à la promotion des prestations de base en zone rurale – apprentissage de la lecture et de l'écriture, formation informelle pour les jeunes et les adultes, développement et promotion d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'installations sanitaires, mesures d'hygiène, irrigation agricole, systèmes d'épargne et de crédit – lorsque celles-ci ont un impact sensible sur le développement des communautés rurales.

### **Approches de travail**

- **Participation** : Les bénéficiaires sont impliqués dans la conception des projets. L'acceptation et la responsabilité propre des parties impliquées sont soutenues. En général, l'EPER collabore via des organisations partenaires locales ou régionales avec des organisations de base des communautés rurales, des coopératives, des associations paysannes et des groupes de femmes.
- **Renforcement des compétences opérationnelles (empowerment) des groupes bénéficiaires** : L'EPER sait par expérience que les instances gouvernementales et leurs représentants font souvent abstraction des besoins des groupes de population vulnérables et marginalisés. Aussi est-il primordial de promouvoir une société civile forte, qui influe sur les gouvernements et s'engage contre les injustices sociales. En renforçant les compétences opérationnelles des groupes de bénéficiaires, l'EPER leur donne les moyens de revendiquer leurs droits et leurs intérêts, et de confronter les instances politiques à leurs requêtes. Dans ce cadre, la collaboration est considérée comme un processus sur le long terme, soumis à une évolution commune. Par ailleurs, l'orientation sur l'empowerment est étroitement liée à la promotion de réformes sociales, car les structures inéquitables constituent l'une des causes de la pauvreté. Dans nombre de pays, l'empowerment consiste à surmonter la conception selon laquelle la position sociale est déterminée à la naissance.
- **Approche fondée sur les droits humains** : Le concept de développement qui sert de ligne directrice à l'EPER se fonde sur le principe de la durabilité ainsi que sur une approche fondée sur les droits humains (HRBA). Ces deux concepts ne sont pas distincts, mais intimement liés : pour permettre un développement durable des communautés rurales, les principes et les procédures liées à une approche basée sur les droits humains sont indispensables. Cette dernière accorde une importance particulière à la défense de la dignité humaine dans le cadre du DCR.
- **Travail en réseau et échange de savoir** : L'approche de travail de l'EPER fondée sur la création de réseaux et l'échange de savoir est complexe. Etant donné que l'œuvre d'entraide collabore généralement avec des petits partenaires locaux et

régionaux, il est essentiel d'intégrer le travail de ces derniers dans des réseaux thématiques ou politiques. L'EPER s'efforce de mettre en contact les différentes organisations partenaires au sein des programmes, des pays et des régions. Les effets de synergie sont exploités, et l'échange de savoir et d'expérience, ainsi que l'apprentissage réciproque sont encouragés. L'EPER soutient ses organisations partenaires dans l'organisation de campagnes de sensibilisation ainsi que dans le travail de lobbying au niveau local sur des thématiques importantes en matière de DCR. Cela permet d'une part de renforcer leur position de négociateur face aux organes gouvernementaux et à d'autres groupes, et d'autre part d'améliorer la visibilité et la divulgation des violations, des expériences de travail importantes et des succès obtenus. L'EPER collabore également au niveau international avec des groupes d'intérêt et des réseaux effectuant un travail de lobbying politique sur les questions de sécurité alimentaire.

- **Egalité entre les sexes** : L'EPER promeut une participation égale des femmes et des hommes dans l'ensemble des processus décisionnels. Dans les domaines de l'agriculture et du développement rural notamment, le rôle des femmes est essentiel. Aussi la promotion des femmes et d'activités et stratégies en faveur de l'égalité (comme la sensibilisation des hommes aux questions de genre ou la promotion des compétences en matière de genre des organisations partenaires) constitue-t-elle un aspect essentiel du concept de DCR de l'EPER. Afin de permettre un changement durable en matière d'égalité entre les sexes, l'EPER ne prend pas uniquement en compte la dimension juridique de la question, mais également les aspects traditionnels, les normes culturelles et les systèmes de valeur.
- **Intégration de la jeunesse locale** : La participation des jeunes en zone rurale revêt une grande importance stratégique pour l'EPER. De fait, elle est indispensable à l'amélioration de la durabilité des processus de développement des communautés rurales. Elle constitue en outre un investissement pour le futur. La participation des jeunes au développement et à la conception de processus de développement constitue également un élément essentiel des stratégies de prévention de la violence et de résolution des conflits. En effet, les jeunes hommes sans formation et perspective sont particulièrement susceptibles d'être enrôlés au sein de groupes violents. Pour cette raison, la prise en compte et l'intégration préventive des jeunes dans les projets de développement rural (projets liés par exemple à la conscience culturelle et identitaire) ou dans les mesures d'éducation et de formation constituent des aspects centraux de la stratégie de DCR, et des éléments importants d'une gestion de projet sensible aux conflits.
- **Prise en compte du VIH/SIDA** : Les pays dans lesquels l'EPER travaille sont souvent fortement touchés par le VIH/SIDA ou menacés d'une propagation de l'épidémie. Par conséquent, cette problématique est prise en compte dans de nombreux pro-

grammes-pays : travail de sensibilisation (prévention, alimentation), soutien psychologique à domicile, promotion d'activités génératrices de revenus pour les personnes vivant avec le VIH/SIDA ou encore travail d'advocacy et de lobbying.

- **Do no harm** : En matière de DCR, l'EPER travaille souvent dans des contextes de conflits sociaux sous-jacents, voire ouverts et violents. C'est pourquoi elle applique dans son travail de projet l'approche « Do no harm » : les mesures prises ne doivent pas avoir d'impact négatif sur les bénéficiaires, et les capacités de paix locales liées au projet doivent être renforcées. Le contrôle et la surveillance des activités en vue d'identifier d'éventuelles conséquences indésirables font partie intégrante du concept de mise en œuvre DCR. Les principes et les instruments de travail tels que l'approche « Do no harm » et le « Peace and conflict impact assessment (PCIA) » constituent des aspects transversaux d'une gestion de projet sensible aux conflits.
- **Protection et sécurité dans les zones de conflit** : La mise en œuvre de projets dans des zones de conflit requiert la prise de mesures spécifiques afin d'assurer la protection et la sécurité des collaboratrices et des collaborateurs, des partenaires et des bénéficiaires. Dans ces régions, les personnes vivent souvent dans l'insécurité, subissent des pillages et sont victimes d'expulsions. Pour cette raison, les projets doivent être conçus de manière simple et flexible, afin de pouvoir s'adapter aux situations instables.
- **Approche inclusive et créatrice de synergies** : Dans le cadre du travail de DCR, l'observation des projets et programmes constitue une stratégie fondamentale en vue d'exploiter le potentiel de synergies et d'apprentissage réciproque, et de permettre le développement d'approches de travail et d'initiatives novatrices, en particulier à l'interface avec d'autres domaines de travail tels que la promotion de la paix et la transformation des conflits, ou sur des thèmes transversaux tels que le genre, la formation ou le VIH/SIDA.

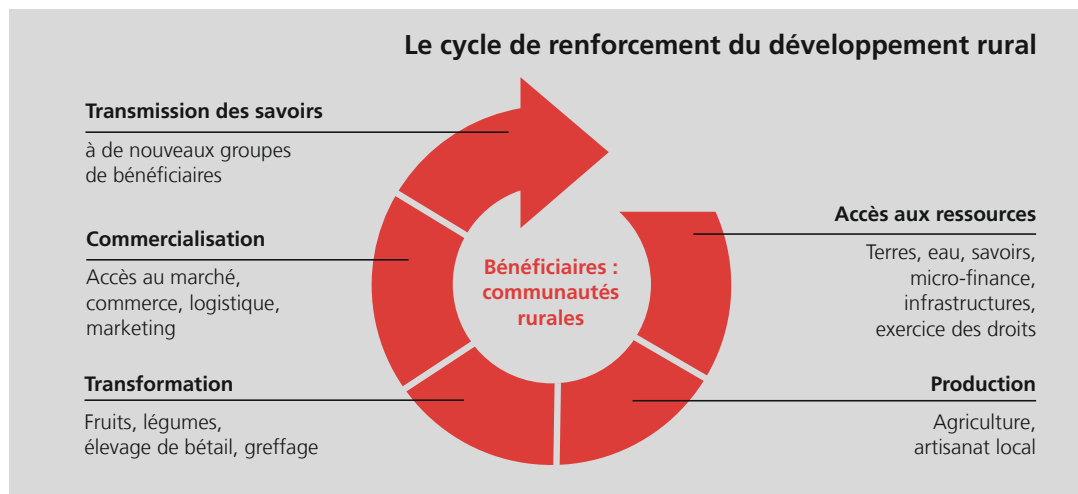




#### 4. Domaines d'engagement et priorités de mise en œuvre

Le développement des communautés rurales représente un champ d'activité vaste. Aussi la définition de domaines de travail prioritaires sur la base des compétences et des connaissances spécifiques de l'EPER constitue-t-elle un véritable défi. Les cycles de développement présentés ci-après offrent une aide pour la conception et la mise en œuvre des activités de programme dans les pays prioritaires de l'EPER.

Les conditions et les phases de développement varient selon le contexte national et régional. L'EPER n'est pas en mesure de couvrir chaque champ d'activité dans la même mesure et dans le même temps pour chaque région et pays. C'est la raison pour laquelle une coordination est requise avec d'autres acteurs afin de combler les éventuelles lacunes et d'éviter toute activité parallèle. L'observation régulière des différents domaines de travail, les analyses du contexte général de DCR et l'évaluation des forces et faiblesses du travail de l'EPER en matière de DCR font partie de la culture de dialogue interne du Secteur Etranger, et constituent des conditions de base essentielles à une mise en œuvre judicieuse du présent concept.



#### 4.1. Sécurité en matière de ressources et accès à ces dernières

Conformément au cycle de développement des communautés rurales de l'EPER, l'accès aux ressources constitue le point de départ et la condition d'un développement durable des zones rurales. Avoir accès à la terre et à l'eau constitue le seul moyen pour les populations de produire suffisamment de denrées alimentaires saines et de haute qualité, et de pourvoir ainsi à leurs besoins de manière durable et autonome, de manière à préparer la voie pour les prochaines étapes de développement.

##### Accès à la terre, aux territoires et à l'eau

L'EPER soutient ses partenaires de projet et ses bénéficiaires dans leurs efforts pour accéder aux ressources et les sécuriser. Exemples : accès à la terre et aux territoires, droit à dédommagement. L'accès à l'eau – une ressource de plus en plus rare – joue un rôle décisif dans les stratégies de survie. Les initiatives de projets y relatives s'intègrent fréquemment dans des processus de mise en œuvre de réformes agraires nationales sur la base d'un cadre et de dispositions juridiques nationaux ou internationaux.

L'approche basée sur les droits humains (HRBA) joue un rôle important dans le cadre de l'accès aux ressources et du droit à l'alimentation. L'EPER applique une approche de développement axée sur la pauvreté, fondée sur le droit et adaptée au contexte.

Par le biais des projets de ses partenaires, l'œuvre d'entraide soutient notamment les initiatives aidant les groupes vulnérables et défavorisés à faire connaître leur situation (sensibilisation) ainsi qu'à renforcer leurs compétences en matière de lobbying et d'advocacy, et à augmenter leur pouvoir de négociation face au gouvernement. L'objectif est de leur permettre de participer aux processus décisionnels régionaux et nationaux, par exemple en lien avec la mise

en œuvre de réformes agraires ou la revendication de leurs droits économiques, sociaux et culturels. L'EPER rejette les approches de développement fondées uniquement sur le marché, car elles accentuent les inégalités sociales dont les groupes de population marginalisés sont victimes.

L'œuvre d'entraide soutient les mesures ciblées axées sur les femmes : promotion de l'accès aux ressources économiques et naturelles, contrôle de ces dernières, défense et mise en œuvre des droits des femmes en matière d'accès aux titres fonciers, aux crédits et à la formation. La propriété permet aux femmes de décider de manière autonome ce qu'elles souhaitent cultiver, tandis que l'accès aux crédits renforce leur capacité à subvenir aux besoins de leurs familles, à garantir la scolarisation de leurs enfants, à créer des réserves et à maîtriser la situation en cas de crises environnementales et alimentaires.





### **Accès à l'information et échange de savoir**

Le développement du capital social et humain fait partie intégrante du cycle de développement des communautés rurales. Aussi la stratégie de travail de l'EPER inclut-elle le soutien de diverses mesures d'accès à l'information : transmission de savoir par l'éducation, la formation et les cursus d'apprentissage, étude de nouvelles méthodes de culture. L'EPER ne soutenant plus la formation formelle, il est nécessaire que les programmes incluent des mesures permettant aux jeunes d'accéder à la formation dans le secteur informel. En promouvant les compétences en lecture et en écriture des enfants, des femmes et des minorités ethniques, l'on donne à ces personnes les moyens de participer activement aux processus de développement rural. En ce sens, cet aspect contribue au développement des communautés rurales.

L'échange, notamment entre agriculteurs, constitue une stratégie éprouvée pour le transfert de connaissances, la gestion de savoir et la transmission d'expérience, en particulier au niveau local. C'est pourquoi l'EPER favorise les prestations et les méthodes de conseil participatives et horizontales, comme l'approche « farmer to farmer ». Elle accorde en outre une grande importance à la prise en compte du savoir local traditionnel et des aspects culturels, notamment pour résoudre des problèmes complexes avec les ressources locales disponibles. La promotion ciblée de connaissances spécialisées, au-delà également du champ de la pure agronomie (cours sur les prestations de services en zone rurale par exemple), est centrale dans le cadre du développement des zones rurales.

En outre, l'EPER collabore activement avec des organismes de recherche afin d'exploiter les synergies dans différents domaines liés au développement des communautés rurales : amélioration de la productivité d'espèces traditionnellement résistantes ou application de méthodes de culture durables par exemple. L'EPER a pour tâche et défi de combiner de manière respectueuse et habile les méthodes scientifiques modernes et les connaissances et le savoir-faire traditionnels, et de contribuer ainsi au développement des initiatives soutenues.

L'identification et la promotion d'hommes, de femmes et de jeunes intéressés et brillants, prêts à servir de précurseurs (early adopters) et à assumer dans ce cadre des responsabilités et des tâches de conduite, constitue une stratégie éprouvée de l'EPER pour diffuser et développer des innovations techniques et méthodologiques au sein des communautés rurales.

### **Accès au capital de départ, aux crédits et aux systèmes de microfinance**

Les projets de l'EPER ouvrent des perspectives de modèles novateurs en matière d'accès aux crédits, par exemple en collaboration avec des instituts locaux spécialisés dans le domaine. Une analyse minutieuse des finances locales est requise afin d'identifier pourquoi certains groupes-cibles n'ont pas accès aux crédits.

Dans certaines régions ne disposant pas de prestataires financiers, la création de nouvelles coopératives de crédit peut représenter une solution, de préférence au sein d'un réseau local

déjà existant et dans le cadre d'une approche durable et axée sur le marché. Les femmes et les jeunes adultes doivent être impliqués.

Dans certaines régions, l'approche orientée sur le marché n'est que partiellement applicable, car le risque est trop élevé pour les fournisseurs de crédit. C'est le cas notamment lorsque les bases de subsistance doivent être recrées après une catastrophe, dans les zones rurales très pauvres ou lors du développement de produits novateurs. Dans ces cas-là, une solution possible est la distribution d'aides de départ non remboursables. Les groupes-cibles doivent alors fournir une contribution élevée, par exemple sous la forme de prestations de travail.

#### **4.2. Production durable et sécurité alimentaire**

La production, la transformation et la commercialisation de produits provenant de la petite agriculture constituent ensemble un domaine vaste du développement des communautés rurales. Même lorsque l'accès aux ressources (terre, eau, autres intrants agricoles) est assuré, les conditions de culture sont souvent difficiles : lieux de production défavorables, surfaces insuffisantes, méthodes inappropriées ou encore manque de compétences et de connaissances.

##### **L'agriculture durable : un concept éprouvé pour assurer la sécurité alimentaire**

La production et la distribution équitable de denrées en vue d'assurer la sécurité alimentaire représentent une priorité pour l'EPER. En effet, une alimentation saine et équilibrée constitue la base pour toute étape ultérieure de développement des communautés rurales. L'EPER est en faveur d'une agriculture écologique et adaptée aux conditions locales, orientée sur une production diversifiée et un apport le plus modeste possible en moyens de production externes, tels que semences et engrais minéraux. La production de semences de haute qualité à partir d'espèces traditionnelles adaptées aux conditions locales, ainsi que la production et l'utilisation d'engrais organiques peuvent également contribuer à la durabilité de l'agriculture. Ce concept d'agriculture intègre également judicieusement, dans les systèmes de production des familles, l'élevage, l'agrosylviculture et les systèmes sylvopastoraux, ainsi que les activités de cueillette.

Les familles sont généralement curieuses et vivement intéressées à changer de système de production. L'EPER tient compte de cette disposition. Les expériences et les initiatives en matière d'agroécologie sont ainsi multipliées, par exemple par la promotion de projets pilotes, d'échanges d'expériences ou de mesures de formation. Dans le cadre de son concept de durabilité, l'EPER rejette l'utilisation de semences génétiquement modifiées, ce aussi bien pour la production de denrées que pour celle d'autres produits (fibres par exemple).

Dans le champ de tension opposant sécurité alimentaire et production d'agrocarburants, l'EPER soutient les projets novateurs, écologiques et sociaux, aux risques identifiables, qui contribuent à assurer les besoins locaux et régionaux en énergie. Ces projets sont intégrés dans un concept de production à petite échelle, diversifiée et adaptée aux conditions locales,

afin d'éviter toute concurrence avec la production de denrées. Tant qu'il n'y aura pas de preuve contre de possibles dommages à l'environnement et qu'il y aura une comptabilité socioculturelle avec les conditions de vie des communautés rurales, l'EPER ne soutiendra pas la culture de plantes pour la production d'agrocarburants destinés à l'exportation.

### **Elevage durable**

L'intégration de l'élevage dans les projets constitue un aspect important du travail de l'EPER. Un soutien est ainsi fourni aux activités visant à améliorer la production animale, notamment aussi l'élevage de poissons et d'abeilles. Pour l'EPER, l'élevage revêt une importance élevée pour assurer la sécurité alimentaire des communautés rurales (production de viande et de lait notamment) et créer des revenus. En outre, cette activité a également un rôle à jouer dans le cadre des systèmes agricoles, par exemple pour l'utilisation de bêtes de trait ou la fabrication d'engrais. Dans certains pays, une attention particulière est portée à la situation des communautés traditionnelles d'éleveurs de bétail, dont les droits d'accès et d'exploitation des terres sont souvent fragiles ou menacés.

L'amélioration de l'élevage d'animaux d'exploitation régionaux constitue une stratégie centrale pour les éleveurs de bétail. Elle se fonde d'une part sur une recherche participative novatrice à partir du savoir-faire local, et d'autre part sur des connaissances académiques. L'élevage de races locales peut ainsi être favorisé, par exemple en vue d'une utilisation au niveau régional ou de la commercialisation de spécialités locales de qualité.

Les projets de l'EPER visent également à améliorer le statut social des éleveurs de bétail. Pour ce faire, la population est sensibilisée à l'importance de leur travail en termes de production alimentaire durable et de sauvegarde des races régionales, ainsi qu'à leur rôle de gardiens des connaissances en matière de stratégies de survie. Un soutien est apporté aux activités favorisant les capacités et le savoir traditionnel des associations locales d'éleveurs, ce notamment afin de renforcer les systèmes locaux de contrôle des droits de propriété intellectuelle et des droits des éleveurs.

### **Gestion de l'eau**

Dans de nombreuses régions prioritaires, l'approvisionnement en eau et la gestion de l'eau sont problématiques. C'est pourquoi l'EPER aide les familles et les communautés rurales à concevoir des méthodes d'utilisation durable des ressources en eau, dans le but d'améliorer d'une part la qualité de l'eau potable, d'autre part la production agricole. Les projets soutenus portent sur une large palette d'activités : initiatives de protection de l'eau, construction de réservoirs, promotion d'initiatives visant à assurer l'accès des familles à l'eau potable par le biais de techniques pour recueillir l'eau ou de mesures de désinfection. Les projets de l'EPER en lien avec l'eau sont souvent interdisciplinaires : en diminuant le risque de maladie et en sensibilisant la population à l'hygiène et à la pollution, ils contribuent à améliorer le niveau de santé publique et les conditions sanitaires.



L'EPER promeut également les petits systèmes d'irrigation adaptés aux conditions locales ainsi que les techniques d'irrigation économiques. Il s'agit par là d'aider les agriculteurs à augmenter leur production, à garantir une production alimentaire régulière et à renforcer leurs capacités à accroître la production de fruits et, ainsi, le revenu des familles. Les projets de l'EPER accordent également une large place aux activités renforçant le sens des responsabilités des communautés rurales en matière de gestion des ressources d'eau locales, par exemple par la création de comités locaux ou régionaux de l'eau.

### **Risques climatiques et de catastrophes : stratégies d'adaptation, de réduction et de préparation**

L'EPER soutient les stratégies d'adaptation des communautés rurales visant à réduire l'impact du changement climatique, ainsi que les mesures d'atténuation des risques de catastrophe. Le reboisement et la protection des forêts permettent de stabiliser les ressources en eau locales, de protéger le sol de l'érosion, d'augmenter la diversité biologique et de renforcer la résistance aux intempéries. Autres mesures judicieuses : une exploitation préservant les sols, le recours à l'irrigation goutte à goutte et l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse. Des dispositions de sécurité sont également prises : reboisement des forêts de mangroves ou autres mesures en zones côtières.

La promotion de la diversité des espèces par l'utilisation de semences traditionnelles adaptées aux conditions locales permet d'améliorer non seulement la sécurité et la souveraineté alimentaires des communautés rurales, mais également leur capacité à résister aux conséquences du changement climatique (sécheresses extrêmes ou pluies torrentielles par exemple).

Les répercussions du changement climatique et des catastrophes naturelles accentuent également les inégalités entre les sexes et la vulnérabilité des femmes au sein des communautés rurales. Pour autant, l'EPER refuse de considérer les femmes comme de simples victimes des conséquences de catastrophes. Au contraire, elle les implique activement dans les stratégies d'adaptation et de gestion (mesures d'amélioration du stockage de vivres et de constitution de réserves, par exemple).

### **Mainstreaming VIH/SIDA dans le développement rural**

Conformément à son approche inclusive en matière de VIH/SIDA, l'EPER met l'accent, dans le cadre de ses activités, sur la sensibilisation, la contraception, l'alimentation et la sécurité financière des familles concernées. Elle veille également au développement de pratiques agricoles adaptées (exploitation de jardins situés à proximité du lieu d'habitat, culture intégrée de plantes médicinales, etc.), afin que les personnes séropositives à l'aptitude physique limitée puissent continuer à exploiter leurs parcelles. Dans les familles au sein desquelles les personnes devant assurer le revenu familial ne peuvent plus travailler, les possibilités et les besoins des autres membres de la famille – souvent des femmes, des personnes âgées et des enfants – doivent être pris en compte.

Dans les zones rurales, la problématique du VIH/SIDA est étroitement liée au manque de formation et d'information, ainsi qu'à la sensibilisation au genre. C'est pourquoi l'EPER favorise les mesures de formation préventives, notamment pour les femmes, les jeunes et les groupes minoritaires, sur des thèmes tels que la dominance sexuelle des hommes, les mariages précoces et la contraception.

#### **4.3. Création de valeur et accès aux marchés**

En parallèle aux domaines de la production et de la sécurité alimentaire, l'EPER met l'accent, dans le cadre de son travail de DCR, sur le soutien de projets et d'initiatives de transformation, commercialisation et développement de chaînes de création de valeur. La transformation des produits et leur commercialisation constituent en effet des aspects clés du DCR. Souvent, il n'en s'agit pas moins de défis de taille pour les partenaires de l'EPER, en raison du niveau d'organisation généralement modeste des groupes (coopératives et associations).

##### **Consolidation des marchés et accès à ces derniers**

Sur la base du profil de ses partenaires, l'EPER soutient en premier lieu les initiatives de développement du marché et de création de valeur qui sont appréciables et portent sur les marchés local et régional.

La promotion d'initiatives collectives de commercialisation, par exemple par des coopératives, des associations ou des entreprises sociales, revêt également une importance centrale dans la pratique. Les projets de l'EPER favorisent une approche intégrée de la chaîne de création de valeur, qui renforce la responsabilité des familles et des communautés rurales, minimise l'influence des structures d'intermédiaires lorsque celles-ci ne sont pas équitables, et contribue ainsi à améliorer les conditions des familles en matière de création de revenu. L'œuvre d'entraide encourage et soutient la fondation d'entreprises sociales participant directement à la production ou à la fourniture de prestations. Ces entreprises ont des objectifs sociaux explicites : formations créatrices d'emploi ou fourniture de prestations, par exemple. Elles sont tenues de rendre des comptes à la communauté et ont une structure de gouvernance et de propriété fondée sur la participation.

##### **Commerce équitable et promotion de produits équitables en termes sociaux**

Les initiatives axées sur le commerce équitable et la commercialisation internationale restent exceptionnelles dans le cadre de l'EPER. Néanmoins, étant donné que certains pays offrent des conditions avantageuses pour la culture de produits spécifiques (par exemple cacao, café ou caoutchouc) et font face à une forte demande sur le marché mondial mais à une demande modeste sur le marché national, ces initiatives ne devraient pas être totalement négligées. C'est pourquoi l'EPER intègre ce type d'initiatives dans son portefeuille : celles-ci peuvent

servir de références illustrant et permettant de divulguer les succès de partenaires et, ainsi, fournir des arguments dans le cadre de débats stratégiques en matière de politique agricole.

### **Importance des femmes et des enfants**

Si les femmes ont souvent la responsabilité d'assurer la sécurité alimentaire de la famille, leur rôle est loin de se limiter à cette tâche : dans le cadre des projets de transformation et de commercialisation de produits, elles se distinguent souvent par leur dynamisme, leur fiabilité et leur talent – ce qui en fait d'excellentes entrepreneuses. Pour cette raison, l'EPER encourage les initiatives de création de valeur qui accordent une place centrale aux agricultrices et aux jeunes femmes dans la chaîne de création de valeur. Les activités soutenues portent notamment sur les domaines suivants : mesures juridiques, systèmes de crédit adaptés, soutien d'activités génératrices de revenus, renforcement d'organisations et de réseaux de femmes, sensibilisation des hommes.

L'EPER a également à cœur d'impliquer les jeunes dans des projets visant à améliorer le revenu familial et à mettre en œuvre des initiatives de création de valeur. Ces initiatives incluent également des mesures novatrices encourageant l'intérêt et la participation des jeunes.

### **Multifonctionnalité de l'agriculture**

L'agriculture ne devrait pas être réduite à une activité de production de denrées. Il s'agit bien plus d'une activité aux rendements multiples : elle ne crée pas seulement des biens – denrées alimentaires, fourrage, fibres et substances médicinales – mais permet également la réalisation de prestations telles que services environnementaux et sociaux, opportunités de loisirs et biens culturels, initiatives de production artisanale ou d'autres services tels que tourisme rural communautaire ou commerce artisanal, qui sont bénéfiques pour le développement des communes. Cette approche inclusive et globale constitue un défi, car elle requiert que les agriculteurs soient mieux formés pour pouvoir appréhender des systèmes globaux et gérer des problématiques économiques, environnementales et sociales d'un point de vue entrepreneurial. Ce type d'expérience et la prise de conscience du potentiel et de la valeur des zones rurales peuvent représenter une grande opportunité d'avenir, en particulier pour les jeunes.

## **Glossaire**

DC	Développement et coopération
DCR	Développement des communautés rurales
FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies
HRBA	Approche basée sur les droits humains (Human rights based approach)
OGM	Organismes génétiquement modifiés
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PCIA	Peace and conflict impact assessment
PCT	Promotion de la paix et résolution des conflits (Peace promotion and conflict transformation)



EPER  
Secrétariat romand  
17bis, Boulevard de Grancy  
Case postale 536  
1001 Lausanne  
Tél. +41 21 613 40 70  
Fax +41 21 617 26 26  
info@eper.ch

HEKS  
Geschäftsstelle  
Seminarstrasse 28  
Postfach  
8042 Zürich  
Tel. +41 44 360 88 00  
Fax +41 44 360 88 01  
info@heks.ch

**[www.eper.ch](http://www.eper.ch)**  
**[www.heks.ch](http://www.heks.ch)**

**EPER** 

Entraide Protestante Suisse  
Hilfswerk der Evangelischen Kirchen Schweiz